audit france
commissariat aux comptes

Association Départementale

OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES
Pédagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU JURA

Association loi 1901
Siège social : 20 C Montée Gauthier Villars
39000 LONS LE SAUNIER

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

149 rue de Silly
92100 Boulogne
01 46 03 20 50

Membre de la Compagnie de Versailles
SAS au capital de 50 000 €
RCS Nanterre B 333 812 345

Association Départementale

OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES

Pédagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU JURA

Association loi 1901
Siège social : 20 C Montée Gauthier Villars
39000 LONS LE SAUNIER

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires* " et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du *« siège départemental »* de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 176 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 189 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 189 sur 197 lors de l'exercice précédent) ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du *« siège départemental »,* nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 7 décembre 2017

audit france
Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard
Commissaire aux Comptes

Association Départementale

OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES

Pédagogie coopérative

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DU JURA

ACTIF	31.08.2017			31.08.2016	PASSIF	31.08.2017	31.08.2016
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					***FONDS PROPRES***		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	35 246	29 358
Terrains					Report à nouveau	627 672	632 906
Constructions					Résultat de l'association	-47 424	38 738
Installations et matériels d'activités	3 792	3 792					
Autres immobilisations corporelles	7 250	7 064	185	27	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					**TOTAL FONDS PROPRES**	**615 495**	**701 003**
Prêts OCCE					***PROVISIONS ET FONDS DEDIES***		
Titres immobilisés	15		15		Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	5 883	5 218
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**11 057**	**10 856**	**200**	**27**	**TOTAL PROVISIONS**	**5 883**	**5 218**
ACTIF CIRCULANT					***DETTES***		
Stocks	1 533		1 533	1 520	Emprunts OCCE		
					Emprunts & dettes financières		
Avances & acomptes versés					Avances & acomptes reçus	1 881	230
Coopératives et usagers divers	8 542		8 542	4 096	Fournisseurs	3 459	3 960
Comptes courants OCCE				32	Dettes fiscales et sociales	4 739	3 504
Autres créances (dont erreurs débitrices)	2 261		2 261	3 752	Comptes courants OCCE	3 805	2 633
Trésorerie	633 850		633 850	718 519	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	12 152	14 219
Charges constatées d'avance	1 028		1 028	2 819	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**647 213**		**647 213**	**730 738**	**TOTAL DETTES**	**26 036**	**24 545**
TOTAL GENERAL	**658 270**	**10 856**	**647 414**	**730 765**	**TOTAL GENERAL**	**647 414**	**730 765**

Association Départementale

OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES
Pédagogie coopérative

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DU JURA

	2016/2017	2015/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	342 186	345 118
Ventes de produits pour cessions	388 917	442 628
Prestations de service et animations	149 571	217 718
Subventions d'exploitation	320 979	341 990
Produits divers de gestion courante	186 240	215 427
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL	**1 387 893**	**1 562 881**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	228 831	254 967
Variation des stocks de fournitures à céder	-13	-830
Achats de fournitures administratives	344	405
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 048 932	1 090 353
Impôts et taxes	257	247
Salaires bruts	22 159	19 943
Charges sociales	7 962	6 566
Autres charges	122 925	169 792
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	17 709	10 788
Dotations aux provisions	665	751
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL	**1 449 771**	**1 552 981**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	**-61 878**	**9 900**
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	401	377
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	46	1 495
Reprises sur provisions		
TOTAL	**447**	**1 871**
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL		
RESULTAT FINANCIER (II)	**447**	**1 871**
RESULTAT COURANT (I + II)	**-61 431**	**11 771**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	39 188	44 736
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL	**39 188**	**44 736**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	25 181	17 769
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	**25 181**	**17 769**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	**14 008**	**26 967**
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	**-47 424**	**38 738**

ANNEXE DE L'ASSOCIATION
OCCE DU JURA

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2017. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.
L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "*permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe*".
Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :
• des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
• des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	**Exercice précédent**
Total du bilan :	647 413,53 €	730 765,47 €
Résultat de l'exercice :	-47 423,60 €	38 738,21 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	201	197
dont coopératives et foyers agrégés :	176	189
dont coopératives et foyers non agrégés :	25	8
Nombre de coopérateurs :	17 433	17 907
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	3 230	3 124
soit un équivalent temps plein de	2	2 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES
Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l' O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association
Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :
- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs
Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :
- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation
Les opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :
- les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.
Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.
D'après les CRF reçus, les cotisations de l'exercice s'élèvent à 40 901 € soit environ 2,94% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES
Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.
Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif : Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.

Report à nouveau : Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.

Résultat exercice :	-47 423,60	dont	-6 876,42	pour le siège départemental
		dont	-40 547,18	pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	2 260,80	dont	2 260,80	pour le siège départemental
		dont	0,00	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			0	C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Autres dettes :	12 152,33	dont	12 152,33	pour le siège départemental
		dont	0,00	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			0	C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Disponibilités :	633 849,94	dont	46 725,21	pour le siège départemental
		dont	587 124,73	pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			3 335,94	par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	17 708,68	dont	167,81	pour le siège correspondant aux amortissements
		dont	17 540,87	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
soit en moyenne environ			99,66	par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	1 427 528,25	dont	75 097,59	pour le siège départemental
		dont	1 352 430,66	pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 684,27	par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	1 474 951,85	dont	81 974,01	pour le siège départemental
		dont	1 392 977,84	pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 914,65	par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			-230,38	par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	0,5	0,5
Total	**1,5**	**1,5**

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	153	181
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	0	0
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	190	187
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	0%	0%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	1	3
Participants aux séances de formation (estimation)	5	18

Association Départementale

OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES

Pédagogie coopérative

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DU JURA

ACTIF	31.08.2017			31.08.2016	PASSIF	31.08.2017	31.08.2016
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					***FONDS PROPRES***		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	35 246	29 358
Terrains					Résultat du siege de l'association	-6 876	5 888
Constructions							
Matériels d'activités	3 792	3 792			Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	7 250	7 064	185	27	**TOTAL FONDS PROPRES**	**28 370**	**35 246**
Immobilisations en cours					***PROVISIONS ET FONDS DEDIES***		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés	15		15		Provisions pour charges	5 883	5 218
Autres prêts							
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**11 057**	**10 856**	**200**	**27**	**TOTAL PROVISIONS**	**5 883**	**5 218**
ACTIF CIRCULANT					***DETTES***		
Stocks	1 533		1 533	1 520	Emprunts OCCE		
					Emprunts & dettes financières		
Avances & acomptes versés					Avances & acomptes reçus	1 881	230
Coopératives et usagers divers	8 542		8 542	4 096	Fournisseurs	3 459	3 960
Comptes courants OCCE				32	Dettes fiscales et sociales	4 739	3 504
Autres créances	2 261		2 261	3 752	Comptes courants OCCE	3 805	2 633
Trésorerie	46 725		46 725	52 763	Autres dettes	12 152	14 219
Charges constatées d'avance	1 028		1 028	2 819	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**60 088**		**60 088**	**64 982**	**TOTAL DETTES**	**26 036**	**24 545**
TOTAL GENERAL	**71 145**	**10 856**	**60 289**	**65 009**	**TOTAL GENERAL**	**60 289**	**65 009**

Association Départementale

OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES
Pédagogie coopérative

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DU JURA

	2016/2017	2015/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	39 336	38 560
Ventes de produits pour cessions	10 436	9 942
Prestations de service et animations	15 637	14 613
Subventions d'exploitation	2 851	2 030
Produits divers de gestion courante	4 031	12 425
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL	**72 291**	**77 570**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	7 080	5 594
Variation des stocks de fournitures à céder	-13	-830
Achats de fournitures administratives	344	405
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	42 889	42 208
Impôts et taxes	257	247
Salaires bruts	22 159	19 943
Charges sociales	7 962	6 566
Autres charges	451	1 800
Dotations aux amortissements	168	190
Dotations aux provisions	665	751
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL	**81 962**	**76 873**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	**-9 671**	**697**
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	401	377
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		
Reprises sur provisions		
TOTAL	**401**	**377**
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL		
RESULTAT FINANCIER (II)	**401**	**377**
RESULTAT COURANT (I + II)	**-9 270**	**1 074**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 405	5 032
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL	**2 405**	**5 032**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	12	218
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	**12**	**218**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	**2 393**	**4 814**
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	**-6 876**	**5 888**

Association Départementale

OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES
Pédagogie coopérative

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2017, dont le total est de 60 289 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un déficit de 6 876 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	3 792,17			3 792,17
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	6 923,66	215,87		7 139,53
Mobilier de bureau		109,99		109,99
Immobilisations en cours				
Total	**10 715,83**	**325,86**		**11 041,69**

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants : 2 fauteuils de bureau et 1 réfrigérateur.

Il n'y a pas eu de cessions ou mises au rebut au cours de cet exercice.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	3 792,00			3 792,00
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	6 896,27	111,05		7 007,32
Mobilier de bureau	20%		56,76		56,76
	Total	**10 688,27**	**167,81**		**10 856,08**

2. Immobilisations financières

Part sociale CME	15.00
	15.00

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Agendas et guides du maître	1 533.00
	1 533.00

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	7 173,00		7 173,00
Usagers autres	1 109,00		1 109,00
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés	260,00		260,00
Total	**8 542,00**		**8 542,00**

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Néant

7. Autres créances

Néant

8. Valeurs Mobilières de Placement

Néant

9. Disponibilités

Banque CME	3 463.00
Banque Postale	2 664.22
Livret Bleu	35 000.00
Caisse	67.59
Banque Forum	5 268.40
	46 463.21

10. Charges constatées d'avance

Fédé cal	695.00
A&E	333,00
	1 028.00

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques	**5 217,82**	**664,71**		**5 882,53**
Engagement de retraite du personnel				
Provisions pour charges				
Immobilisations financieres				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	**5 217,82**	**664,71**		**5 882,53**

Dotations / reprises d'exploitation	664,71
Dotations / reprises financières	
Dotations / reprises exceptionnelles	
Total	**664,71**

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet	
(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet	
Total	

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés
Néant

4. Emprunts et dettes assimilées
Néant

5. Avances et acomptes reçus

Fond de coop fermée	**1 881.00**

6. Fournisseurs

Fournisseurs Phone Info	99.00
Fournisseurs, factures non parvenues	3 360.00
	3 459.00

7. Dettes fiscales et sociales

Rémunération due	733.04
Congés payés	1 641.01
Urssaf	983.52
Retraite complémentaire	254.76
Mutuelle	290.28
Uniformation	171.29
Prévoyance	42.58
Charges sur congés	622.45
	4 738.93

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Fédération Nationale	**3 805.06**

9. Autres dettes

Forum	5 268.40
Gicef	6 883.93
	12 152.33

10. Produits constatés d'avance
Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	17 433	17 907
Cotisation nationale par coopérateur	1,080 €	1,038 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,17 €	1,11 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	**39 224,25**	**38 464,24**
Cotisations versées à la Fédération	18 827,64	18 587,47
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	**18 827,64**	**18 587,47**

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général	2 851,00	2 030,00
Subventions communes		
Autres subventions		
Total	**2 851,00**	**2 030,00**
Dont versées aux coopératives	451,00	1 630,00

3. Produits de gestion courante

Fédération aide fonctionnement	2 931.00
Forum	1 100.00
	4 031.00

4. Produits exceptionnels

Abandons frais déplacement	2 152.30
Fermeture de coop acquise	60.14
Autre	192.98
	2 405.42

5. Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion	**12.00**

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevances annuelles de : 1 883.28 €. Echéance du contrat : 07/20)	5 649.84

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Néant

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 600 heures de travail valorisées à 17 100 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 28,50 €/heure.

4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

Néant